2

4

1. **À son réveil au CHU de Saint-Pierre, Sébastien, qui n'a gardé aucun souvenir du drame, est resté abasourdi devant le miroir à regarder son visage méconnaissable.**
2. **Le volant a été projeté avec une force inouïe dans le visage de Sébastien, lui fracassant la mâchoire inférieure.**
3. **Sitôt le choc, "l'airbag tueur" de la BMW a explosé au visage de Sébastien.**
4. **Sébastien s'est battu contre ce qu'il appelle pudiquement "ses idées noires" et qui auraient pu avoir raison de lui.**

CHRONOLOGIE D'UNE GESTION CALAMITEUSE

2014
Révélation du scandale des "airbargs tueurs" du fabriquant nippon Takata. Plus de 120 millions de véhicules en sont équipés dans le monde.
Le constructeur allemand BMW AG procède à une première campagne de rappel pour les Série 3, autrement nommée "E46", produites entre mai 1999 et août 2006.
La firme annonce que 1,6 million de ces véhicules sont concernés. "En réalité ce rappel massif fait suite et comprend celui de 240.000 voitures déjà rappelées par la firme bavaroise en 2013", peut-on lire à l'époque dans la revue spécialisée l'Auto Journal. Le défaut, "détecté dans de rares cas dans des véhicules de la concurrence utilisant les mêmes systèmes du sous-traitant", provient du générateur de gaz qui assure le déploiement de l'airbag, explique le groupe.

20 novembre 2019
BMW AG procède à une nouvelle campagne technique de contrôle des airbags conducteur. Il est spécifié que "le générateur de gaz peut éclater et des pièces métalliques peuvent provoquer des blessures, voire entraîner la mort".

4 décembre
Un document d'alerte est diffusé dans le réseau BMW dont à La Réunion.

20 janvier 2020
La firme BMW AG fait savoir auprès de LEAL Réunion qu'elle met en oeuvre une solution pour les BMW de type E46, autrement dit les Série 3.

7 avril 2020
BMW AG émet une nouvelle alerte.

6 mai 2020
L'airbag de la BMW Série 3 de Sébastien se déclenche de manière anormale lors d'une sortie de route. Il est très grièvement blessé.

5 juin 2020
BMW AG informe son réseau que les pièces de rechange pour la CEE sont sur le point d'être disponibles.

1er juillet 2020
BMW AG fait savoir que les pièces de rechange sont enfin disponibles.

7 juillet 2020
LEAL Réunion procède à la commande de pièces de rechange. Tout au long du mois, l'importateur informe les centres VHU et des garages.

31 mai 2021
BMW AG annonce une extension de rappel au plan mondial.

28 mars 2022
LEAL Réunion écrit à la préfecture de La Réunion pour obtenir les coordonnées des propriétaires sur la base des VIN (numéro d'identification des véhicules).

30 mars 2022
La préfecture de La Réunion fait savoir à LEAL Réunion que le problème dépasse l'échelle du département et elle renvoie la balle dans le camp du constructeur.

COMMENTAIRE

La fuite en avant de BMW

Un jour du mois de mai 2020, un jeune homme de 33 ans a été meurtri dans sa chair et sa vie a été dévastée, victime de "l'airbag tueur" Takata censé le protéger au volant de sa BMW série 3. Pourtant le constructeur munichois savait que les propriétaires de ce modèle courraient un grand danger depuis... 2014, l'année du premier rappel préventif des Série 3 produites entre 1999 et 2006.

Il faudra attendre décembre 2019 pour qu'une nouvelle campagne soit enclenchée, y compris à destination de La Réunion. Pendant tout ce temps, l'importateur réunionnais de "BM" n'a pas sourcillé. Pire, enfin alerté, le concessionnaire LEAL Réunion attendra le mois de juillet 2020 pour commencer à retracer les propriétaires de BMW Série 3 concernés. La lettre type de rappel du groupe allemand pour cette campagne technique stipule pourtant que *"le générateur de gaz peut éclater et des pièces métalliques peuvent provoquer des blessures, voire entraîner la mort"*. Quelle incurie ! Quelle honte !

Par-delà ce scandale, la richissime firme BMW se permet depuis deux ans de jouer la montre pour prendre en charge et indemniser le conducteur réunionnais dévasté par "l'airbag tueur". C'est faire peu de cas de tout ce qu'il a perdu au sens propre comme au sens figuré et de son espoir de tourner enfin la page du douloureux combat qu'il mène depuis bientôt trois ans.

"MÉCONNAISSANCE DES PROCÉDURES"

À l'issue d'une première expertise amiable, shootée par les parties adverses, il a fallu que son avocate se démène pour qu'un expert judiciaire soit désigné. Ses conclusions sont accablantes pour l'importateur réunionnais : *"L'inertie et la méconnaissance des procédures adéquates de LEAL Réunion n'ont pas permis d'informer"* la personne accidentée *"du caractère dangereux de son véhicule et de lui déconseiller la poursuite de son utilisation"*.

L'expertise est plus douce en ce qui concerne le constructeur munichois qui n'aurait pris que *"quelques six mois pour mettre à disposition de son réseau la méthodologie de réparation ainsi que les pièces nécessaires (...)"*. Quid de la campagne de rappel entamée dès 2014 et relancée en 2017 dont nous avons retrouvé trace sur des sites spécialisés mais aussi relayée par la très sérieuse Agence France Presse (AFP)... et pour laquelle La Réunion semble avoir été oubliée. BMW aujourd'hui, Citroën (groupe CFAO) et DS Motors (groupe Caillé) hier (notre édition du 3 mars dernier)... Et la liste sanglante n'est a priori pas close.

ÉRIC LAINÉ

AFP JUILLET 2014

La campagne de rappel lancée par BMW concerne les exemplaires d'une ancienne génération de BMW Série 3 (E46) produite entre mai 1999 et août 2006. "*Il s'agit d'une mesure de précaution volontaire pour minimiser le risque d'ouverture anormale de l'airbag*" pour le passager, a indiqué BMW, qui **assure n'avoir recensé aucun problème**.

Le chiffre de 1,6 million de véhicules comprend 240.000 voitures déjà rappelées par le constructeur haut de gamme en 2013 pour un problème d'airbags fabriqués par **l'entreprise japonaise Takata**. (Source : AFP)

Dès juillet 2014, l'Agence France Presse fait bien état d'une campagne de rappel pour les BMW Série 3 (E46), produites entre 1999 et 2006.